



Paris, le 23 juin 2023

Les représentants du personnel de la formation spécialisée
en matière de santé, de sécurité et de conditions
de travail du comité social d'administration centrale

à

Monsieur Thierry LE GOFF, secrétaire général,
président de la formation spécialisée
du comité social d'administration centrale

Monsieur Thierry BERGEONNEAU,
chef du service de l'action administrative et des moyens

Objet : Demande de réunion de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration centrale

Références :

- arrêté du 3 janvier 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration centrale du ministère chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (NOR : MENA2300493A) ;
- articles 21 & 22 du règlement intérieur du comité social d'administration centrale unique des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche adopté le 30 mai 2023.

Conformément à l'article 22 susvisé du règlement intérieur du CSA, nous représentants des personnels de l'administration centrale des MENJ-ESR-SJOP, demandons l'organisation d'une séance de la F3SCT avec pour point à l'ordre du jour :

- 1) L'impact sur l'administration centrale des MENJ-ESR-SJOP de la circulaire du 8 février 2023 relative à la nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État.

Projet Descartes Horizon 2024, avenir des sites Dutot, Avenue de France et Regnault.

Cette nouvelle circulaire impacte directement la santé physique et mentale, l'hygiène et la sécurité, l'organisation du travail, le télétravail, et conditions de travail des agents.

La présente demande est transmise au secrétariat de la formation spécialisée et réunie plus de la moitié des représentants titulaires du personnel.

Pour la CGT Educ'action,

Sylvie AEBISCHER
Jean de LABRUSSE
Isabelle KORTIAN
Louis LESERRE

Pour le SGEN-CFDT,

François PLESSIS
Marie-Hélène COUDY
Vincent LARROQUE

Pour l'UNSA,

Thierry CATELAN
Audrey COQUARD

Pour le SNPMEN-FO,

Marie-Hélène LAULIE